

## Collectif Employeurs-Syndicats de l'Economie Sociale et Solidaire en Bretagne



### Motion d'encouragement à l'attention des Parlementaires

Mesdames, Messieurs,  
Les Parlementaires,

Depuis plus d'un an, nous vous écrivons régulièrement et vous rencontrons pour vous alerter sur la situation du secteur social et médico-social. Des actions similaires ont également été entreprises par les fédérations, unions, syndicats employeurs et salariés de notre secteur.

Vous avez été sensibles à nos messages et nous tenons à vous en remercier.

Cependant, malgré les avancées mises en avant par le gouvernement, nous constatons qu'une grande partie des professionnels du secteur social et médico-social restent, à ce jour, exclue des revalorisations salariales annoncées.

En effet, au 1<sup>er</sup> janvier 2022, seuls les professionnels relevant de financements de l'assurance maladie bénéficieront d'une revalorisation de 183€. De fait, une grande partie de nos métiers, dits « éducatifs » ou les fonctions support, est donc exclue de ces mesures alors même qu'ils ont été mobilisés durant la crise sanitaire de la même manière que leurs collègues relevant du secteur sanitaire.

Bien qu'une revalorisation des métiers éducatifs, puis plus largement de l'ensemble de nos professionnels, soit annoncée nous n'en avons pour le moment ni le calendrier, ni le niveau et encore moins les modalités de financement.

À ce jour, seulement 8% des professionnels sont concernés par les revalorisations annoncées. Au-delà d'être clairement insuffisants, ces choix vont conduire à des disparités de traitements au sein de nos équipes professionnelles absolument inédites.

Ainsi, au sein d'un même site voire d'une même équipe, des professionnels qui exercent les mêmes fonctions ne bénéficieront pas du même traitement en raison des logiques de financement de nos structures.

Cette situation est absolument inacceptable et génère des inégalités injustifiables au regard de l'engagement de nos professionnels. En effet, ils se mobilisent au quotidien auprès des personnes les plus vulnérables pour assurer le vivre ensemble et la solidarité sur nos territoires.

La faiblesse des salaires au sein de notre secteur se traduit actuellement par des difficultés de recrutement jamais connues jusqu'alors. Celles-ci remettent en cause notre capacité à assurer la mission d'intérêt général qui nous est confiée. Certains services fonctionnent déjà en mode « dégradé » voire sont obligés de fermer. La qualité de l'accompagnement global (aide et soin) porté aux plus fragiles d'entre nous est impacté directement de manière grave.

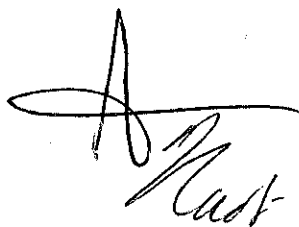
Par ailleurs, nous souhaitons attirer votre attention et votre vigilance sur le fait que la revalorisation salariale octroyée aux professionnels des EHPAD n'est, à ce jour, pas intégralement financée. Malgré les engagements pris, les financements perçus par nos associations ne représentent que 74% du montant global. Cette situation vient indéniablement impacter la stabilité financière de nos structures et génère un climat d'incertitude quant à la pérennité des financements associés aux annonces de revalorisation salariale.

De la même façon, le financement de l'avenant 43 qui vient revaloriser les salaires des professionnels de l'aide à domicile n'est assuré que partiellement par l'État jusqu'en 2022. Cependant, au regard des fortes contraintes financières qui pèsent aujourd'hui sur le Conseil Départemental nous ne pouvons que nous inquiéter quant à sa capacité d'assurer la pérennité du financement de ces mesures, et ce dès 2022.

Par conséquent, vous comprendrez aisément que nous ne pouvons pas nous satisfaire de ces mesures. Ainsi, nous continuerons notre mobilisation jusqu'à la généralisation des revalorisations salariales issues du Ségur de la santé à tous les professionnels de notre secteur.

Aussi, par cette motion d'encouragement, nous vous invitons, dans le cadre de votre travail parlementaire, à nous représenter, à persévérer au sein de vos groupes de travail à porter la voix de de l'économie sociale et solidaire pour obtenir l'assurance de moyens à la hauteur des enjeux. Les citoyens de votre Territoire et des professionnels qui se mobilisent chaque jour auprès des personnes les plus vulnérables attendent un engagement fort et prégnant de votre part.

*Cette pétition sera remise à l'ensemble des parlementaires finistériens et à la presse locale le lundi 22 novembre.*

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Rust', written in a cursive style.